

De : [Trudel, Claude](#)
A : [Perreault, Jonathan](#); [Sebareme, Rachel](#)
Cc : [Tremblay, Nicolas](#); [Bourret, Michel](#)
Objet : Question de la commission
Date : 6 avril 2021 15:47:13

Voici les liens vers deux études relatives à l'exploitation de l'incinérateur de Québec :

Un rapport de modélisation (2015) :

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/air/ambiant/incinerateur/emissions-incinerateur-Qc.pdf>

Dont les principales conclusions sont : *En somme, les résultats de la modélisation montrent que, pour l'ensemble des contaminants modélisés, les émissions de l'incinérateur de la ville de Québec, ajoutées aux concentrations déjà présentes dans le milieu environnant, n'entraînent pas de dépassement des seuils de référence de la qualité de l'air ambiant.*

Un rapport sur le programme d'échantillonnage de l'air ambiant (2018) :

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/air/ambiant/incinerateur/rapport-prog-echantillonnage.pdf>

Dont les principales conclusions sont : *Il n'a pas été possible de mettre en évidence une contribution de l'incinérateur pour aucun des contaminants. Les résultats vont donc dans le même sens que ceux obtenus par l'étude de modélisation qui a montré que les concentrations ajoutées par l'incinérateur étaient faibles et n'influençaient pas de façon notable la qualité de l'air ambiant du secteur. L'incinérateur ne constitue donc pas une source importante de détérioration de la qualité de l'air ambiant pour les contaminants analysés. La qualité de l'air dans le secteur de la station Québec-Vieux-Limoilou est typique de celle d'un milieu urbain. Les principales sources de contamination responsables des concentrations de contaminants mesurées aux stations sont les sources urbaines habituelles, soit vraisemblablement le transport routier, les combustibles fossiles et le chauffage au bois, auxquelles s'ajoutent, pour certains contaminants, les activités industrielles et portuaires. Le transport à grande distance des contaminants peut aussi être responsable d'une partie des concentrations de contaminants aux trois stations, mais l'importance de cette contribution n'a pas été évaluée dans le présent rapport.*

Claude Trudel, ing. M.Sc.

Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques
Direction des matières résiduelles
Direction adjointe des 3RVE
Division de la valorisation et de l'élimination